

La CGT fait des propositions *Ça serait mieux dans notre poche !*

Face à une politique sociale et économique qui favorise la rémunération du capital, l'enrichissement des plus fortunés du pays. La CGT fait quant à elle des propositions porteuses de garanties collectives de haut niveau pour l'ensemble des salariés.

Les inégalités sociales sont de plus en plus fortes, alors que le pays n'a jamais créé autant de richesses par le travail. Ces richesses n'ont jamais été aussi mal réparties entre les entreprises et les salariés, entre les très riches et le reste de la population. Aucune réponse pour les 8 millions de Français vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Non seulement aucun effort n'est demandé aux plus riches et au patronat, mais les Français modestes doivent financer eux-mêmes leurs augmentations ou celles des autres.

L'heure n'est pas aux tours de passe-passe, aux escroqueries, aux fausses augmentations et autres combines malhonnêtes, dont l'objectif final consiste à ne pas augmenter le Smic et les salaires en général, dans le but de satisfaire les revendications du Medef.

De l'argent il y en a

Un pays riche comme la France ne doit pas laisser sa population la plus fragile être malmenée de la sorte, tout ça pour que les grandes entreprises conservent, ou augmentent, leurs marges et distribuent des milliards d'euros de dividendes aux actionnaires toujours plus cupides.

L'an dernier, les entreprises du CAC 40 ont réalisé près de 94 milliards d'euros de profits. Le grand patronat n'est jamais rassasié par les

profits, il exige d'être toujours plus assisté par l'État et donc par les contribuables. Près de 230 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales et fiscales, sont distribuées généreusement chaque année aux entreprises, sans contrôle ni évaluation, et encore moins remboursement en cas de fermetures ou de licenciements boursiers. En

2019, le CICE s'élèvera à 40 milliards d'euros et depuis 2013 ce montant est de 100 milliards d'euros. Il est temps d'en finir avec cette politique libérale qui sert seulement à remplir les coffres forts des actionnaires... Les mêmes, pour qui le gouvernement supprime l'ISF et met en place la *flat tax*, fraudent le fisc à hauteur de 100 milliards d'euros par an.

La financiarisation des grands groupes industriels, leur absence de stratégie de développement, les reculs des capacités de production et d'innovation, le manque d'investisse-

ment, la réduction des moyens pour les services publics, le recul de l'âge de départ à la retraite, la réalisation des millions d'heures supplémentaires désocialisées et défiscalisées, sont responsables des milliers d'emplois supprimés dans notre pays.

C'est à cela que devraient s'attaquer le gouvernement et le président de la République au lieu d'accompagner et encourager la pression sur les salaires.

Minimum de vie décente : 1 424 €

Montant du Smic net au 1^{er} janvier 2019 : 1 227,39 €

Part des dividendes versés aux actionnaires :
30 % en 2000
67,5 % en 2016

Seuil de pauvreté :
14 % de la population vit en dessous du seuil de 1 026 € par mois

Loyer moyen à Paris :
1 065 € par mois pour 31 m²

Loyer moyen en France :
650 € par mois

5,9 millions de Français en précarité énergétique – 1 ménage sur 5

La CGT a des propositions

Nous les mettons entre vos mains pour les faire vivre

<i>Smic</i>	UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DU SMIC à 1 800 € bruts : le Smic s'élève à 1 498,47 € bruts pour 35 heures soit 1 188 € nets après déduction des cotisations. Il manque au moins 300 € pour boucler les fins de mois et vivre dignement de son travail.
<i>Salaires</i>	L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES dans les branches, les entreprises et les administrations pour que les salaires augmentent, pour reconnaître les qualifications, les diplômes et l'expérience des travailleurs.
<i>Egalité salaires</i>	L'ÉGALITÉ SALARIALE entre les femmes et les hommes : c'est insupportable que les femmes perçoivent encore 25 % de moins que les hommes. Cela générerait près de 35 milliards de recettes fiscales supplémentaires pour l'État (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu, et TVA).
<i>ISF</i>	LE RÉTABLISSEMENT DE L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE : la suppression de l'ISF représente plus de 5 milliards d'euros redonnés aux plus riches qui alimentent une économie socialement inutile.
<i>Fiscalité</i>	RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS JUSTE : renforcer la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales. À l'inverse, réduire la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15 %, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.
<i>Taxer le capital</i>	TAXER LE CAPITAL ET MOINS LE TRAVAIL pour réorienter les profits vers l'emploi et les salaires : les salaires stagnent mais les versements de dividendes explosent. En clair, les bénéfices des entreprises sont orientés vers les actionnaires plutôt que vers les salariés.
<i>Indemnisation</i>	UNE INDEMNISATION de tous les privés d'emploi, parce qu'on ne choisit pas d'être licencié.
<i>Sécurité sociale professionnelle</i>	UN NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ : des droits attachés au salarié tout au long de sa carrière et garantis collectivement, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre (emploi stable, formation continue, protection sociale...), de nouveaux droits qui sécurisent le salarié tout au long de sa vie !

Se mobiliser, s'organiser, se syndiquer pour gagner !

Imposer un partage des richesses créées en priorisant l'investissement dans le travail humain et dans le salaire des femmes et des hommes, c'est possible ! Pour gagner ensemble, la CGT vous propose d'en débattre avec vos collègues de travail et de participer aux mobilisations à venir. Prenez votre place dans la CGT !

***Le mardi 5 février 2019,
rassemblement et
manifestation à 10h00,
place de la Gare à Tours***

Saint-Avertin, le 24/01/2019
Ne pas jeter sur la voie publique

 Bulletin de contact

Je souhaite :

Être informé

Adhérer

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E mail :

Date de naissance :

Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

À retourner à
Union départementale CGT d'Indre-et-Loire
BP 60425
37174 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX
Tél. 02 47 38 53 81
E mail : ud07@cgt.fr